
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Joseph Ekkart.

MESSIEURS,

Le 18 mars 1842, le sieur Joseph Ekkart, propriétaire, demeurant à Borgerhout (Anvers), a formé une demande en naturalisation ordinaire.

Il est né à Haarlem (Pays-Bas), le 28 mars 1796. Il a servi dans la 15^e division de l'ancien royaume des Pays-Bas, depuis le 10 décembre 1814 jusque vers la fin de 1820, et plus tard en qualité de maître tailleur au 7^e régiment d'infanterie belge, depuis le 1^{er} novembre 1830 jusqu'en 1835, époque à laquelle il alla habiter la commune de Borgerhout qu'il n'a point quittée depuis.

Le pétitionnaire a épousé, en 1821, une femme belge, avec laquelle il a procréé neuf enfants nés dans ce pays; sa conduite est très-régulière; il est propriétaire de plusieurs maisons sises à Borgerhout, dont les revenus lui servent de moyens d'existence.

Les autorités consultées estiment que, dans l'intérêt surtout de ses nombreux enfants, il y a lieu d'accueillir favorablement sa requête.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
